

Le Burundi envisage la moderniser de son aviation civile

@rib News, 09/12/2017 Source Xinhua Le Burundi a annoncé qu'il envisage d'exploiter les drones en vue de moderniser son aviation civile et d'ensclaver de plus en plus le pays. Pour ce faire, une réglementation sur l'exploitation des drones sera bientôt adoptée, a précisé vendredi à Bujumbura Jean-Bosco Ntunzwenimana (photo), ministre burundais des Transports et des Travaux Publics, ajoutant que les études ad hoc ont déjà amorcées.

"Le gouvernement du Burundi ne ménagera aucun effort pour assurer le développement du Burundi et le développement des transports aérien, à travers le développement des capacités infrastructurelles et humaines, pour embrasser non seulement les exigences du moment, mais aussi l'aviation de demain, qui sera basée sur plus de technologie et donc plus de modernité", a souligné le ministre burundais, vendredi dans un point de presse tenu à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de l'Avion Civile. Le gouvernement burundais est en train de consentir "d'immenses efforts" pour moderniser l'infrastructure aéronautique, renforcer la sécurité et la sûreté de l'aviation civile et assurer la continuité des services aériens ainsi que la connectivité du Burundi au monde entier. Le ministre Ntunzwenimana a saisi l'occasion pour porter à la connaissance de l'opinion, qu'en matière d'infrastructures aériens, le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la piste de l'aéroport Internationale de Bujumbura, des aires de circulation et de parking, et de construction d'une nouvelle terminal et d'une nouvelle tour de contrôle remplissant les normes, a déjà été analysé par le gouvernement en conseil des ministres. Les orientations données, a-t-il poursuivi, recommandent une extension des capacités infrastructurelles et la modernisation de l'aéroport Internationale de Bujumbura. Dans cette perspective, a-t-il signalé en outre, l'infrastructure d'entrepôt du fret aérien est en train d'être remodelée en vue de séparer totalement le fret au départ et le fret à l'arrivée, conformément aux normes internationales. Le Burundi, a-t-il annoncé également, va accueillir l'année prochaine une mission d'audit de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale qui va également mettre des recommandations en vue de renforcer la sûreté de l'aviation civile du Burundi. Le ministre Ntunzwenimana s'est dit heureux de constater qu'à ce jour, le trafic aérien burundais ait déjà commencé à afficher une "courbe ascendante" ; une situation qui augure, selon lui, un "avenir prometteur" pour le recouvrement de la croissance économique.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});